

CODE DE DÉONTOLOGIE de VOTRE ESPACE « SOUFFLE DE FEMME »

A. Principes de l'accompagnement

Dans le cadre de son activité, Alexia Bleuven s'engage à :

- respecter la confidentialité des informations confiées par la personne accompagnée et du contenu des échanges, dans le cadre de ses engagements déontologiques et des obligations légales applicables ;
- exercer dans le respect de ses compétences, de sa formation et des limites de son domaine d'intervention ;
- respecter la personne dans son intégrité, sa dignité, ses choix, ses valeurs et son rythme ;
- établir une relation fondée sur l'écoute, le respect, la bienveillance et l'absence de jugement ;
- proposer un accompagnement personnalisé, adapté aux besoins et aux possibilités de chaque personne ;
- utiliser les outils pour lesquels elle est formée, notamment la sophrologie, la relaxation, la PNL et le massage, en informant clairement la personne accompagnée de la nature de l'approche proposée ;
- ne pas se substituer à un professionnel de santé et orienter la personne vers un professionnel compétent lorsque sa situation nécessite un accompagnement qui ne relève pas de son domaine d'intervention ;
- respecter les principes fondamentaux de la sophrologie et ne pas présenter comme relevant de la sophrologie une pratique ou une technique qui lui est étrangère.

B. Limites de l'accompagnement

L'accompagnement proposé au cabinet ne constitue ni un diagnostic médical, ni un traitement médical ou psychologique.

Alexia Bleuven :

- ne pose aucun diagnostic médical ;
- ne prescrit, ne modifie et ne conseille l'arrêt d'aucun traitement médicamenteux ;
- ne prétend pas traiter une pathologie relevant du domaine médical et ne se substitue pas à une prise en charge médicale ou psychologique ;
- invite la personne à maintenir son suivi médical ou psychologique lorsque celui-ci est nécessaire.

Certaines situations, notamment certaines pathologies psychiatriques ou certains troubles nécessitant une prise en charge médicale spécifique, peuvent constituer une contre-indication ou nécessiter des précautions particulières concernant la pratique de la sophrologie.

Lorsque la situation le nécessite, et avec l'accord de la personne accompagnée, Alexia Bleuven peut prendre contact avec son professionnel de santé afin de recueillir les informations utiles concernant la possibilité d'un accompagnement en sophrologie. La personne est toujours informée de cette démarche.

En cas de besoin, la personne sera orientée vers le professionnel de santé ou le spécialiste adapté à sa situation.

C. Règlement intérieur du cabinet

Afin de préserver le bon déroulement des séances et le confort de chacun, quelques règles sont à respecter :

- Le stationnement se fait sur les places réservées aux visiteurs. Afin de respecter le voisinage et la sécurité des piétons, merci de ne pas stationner sur le trottoir.
- Merci d'attendre l'heure de votre rendez-vous avant de vous présenter à la porte du cabinet. Lorsque le portillon est ouvert, vous pouvez vous avancer jusqu'à la porte d'entrée.
- Pendant la séance, merci de mettre votre téléphone en mode silencieux ou en mode avion, afin de préserver le calme et la qualité de l'accompagnement. Le mode vibreur est également à éviter.
- Les toilettes ne sont pas encore mises à disposition des personnes accueillies au cabinet. Merci de prendre vos dispositions avant votre rendez-vous.

Ces règles contribuent à préserver un cadre respectueux, confidentiel et serein pour chaque personne accueillie au cabinet.

Alexia Bleuven

Souffle de Femme – Revenir à Soi